

## CETTE POURSUITE DE \$25 000.

La veille de l'élection des gouverneurs du Collège, mardi le 12 juillet, le Dr Beausoleil nous a fait signifier une action en dommages au montant de \$25.000. L'acte d'accusation porte que le 17 juin dernier, à Sherbrooke, à une réunion des médecins du district de Saint-François, nous avons accusé le Régistrateur d'avoir vendu la licence du Collège. Le procès aura lieu au prochain terme de la Cour Supérieure.

Si le Dr Beausoleil croit nous effrayer par cette poursuite, il se trompe grandement. De tout ce que nous avons écrit dans l'*Union Médicale du Canada* ou la *Revue Médicale de Québec*, de tout ce que nous avons dit à Sherbrooke ou ailleurs, nous n'avons ni une ligne, ni un mot à retirer. Durant cette longue polémique qui vient de finir, nous n'avons agi qu'avec un seul désir : rendre service à la profession, et sans aucune idée d'ambition personnelle ou de vengeance particulière. Il s'agissait de faire connaître la vérité, de faire triompher une cause juste et bonne, de faire rendre à la profession médicale les droits qu'on lui refusait ; voilà tout.

Il vaut mieux, dit un proverbe, laver son linge sale en famille. Le Dr Beausoleil, qui ne pense pas ainsi, je suppose, désire faire connaître au public ce que nous savons sur son compte. C'est très bien : il sera satisfait.

E. P. BENOIT.

---

*Un procédé très simple de stérilisation de la tarlatane.*—M. le Dr HELLAT, de Saint-Petersbourg, vient de faire connaître pour stériliser la tarlatane un procédé que sa simplicité recommande aux praticiens. Voici sa technique :

On découpe la tarlatane en bandelettes qu'on humecte d'eau, puis saisissant chacune d'elles avec deux pinces, on les passe à tour de rôle et à plusieurs reprises au-dessus de la flamme d'une lampe ou au-dessus d'un réchaud, en ayant soin qu'aucune partie de la bande n'échappe à l'action de la chaleur. La durée de cette manœuvre varie naturellement suivant l'intensité du foyer calorifique.

Des expériences bactériologiques ont montré que la gaze ainsi traitée n'a pas subi une désinfection absolue, mais d'après la *Semaine Médicale*, cette stérilisation relative s'est montrée, entre les mains de M. Hellat, parfaitement suffisante pour les besoins de la pratique courante.